



États financiers consolidés

BRP inc.

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de BRP inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BRP inc. , qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 janvier 2015 et 2014, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits.

Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de BRP inc. aux 31 janvier 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*¹

Le 26 mars 2015

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A106363

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

[en millions de dollars canadiens, sauf les données par action]

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2015	31 janvier 2014
Revenus	19	3 524,7 \$	3 194,1 \$
Coût des ventes	20	2 679,1	2 386,4
Marge brute		845,6	807,7
Charges d'exploitation			
Vente et marketing		242,1	230,7
Recherche et développement		158,2	144,9
Frais généraux et administratifs		144,4	143,8
Autres revenus d'exploitation	22	(4,1)	(6,8)
Total des charges d'exploitation		540,6	512,6
Bénéfice d'exploitation		305,0	295,1
Frais financiers	23	59,3	64,5
Produits financiers	23	(2,7)	(2,5)
Perte de change sur la dette à long terme		123,9	96,4
Augmentation de la juste valeur des actions ordinaires	16	—	19,6
Bénéfice avant impôt		124,5	117,1
Charge d'impôt	24	54,4	57,4
Bénéfice net		70,1 \$	59,7 \$
Montant attribuable aux actionnaires		70,2 \$	59,9 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,1)	(0,2)
Bénéfice de base par action	18	0,59	0,53
Bénéfice dilué par action	18	0,59	0,53

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

BRP inc.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2015	31 janvier 2014
Bénéfice net		70,1 \$	59,7 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat			
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie		(2,2)	0,7
Variation nette du profit (de la perte) latent(e) à la conversion des établissements à l'étranger		(1,4)	38,6
(Charge) économie d'impôt		0,5	(0,3)
		(3,1)	39,0
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat			
Gains actuariels (pertes actuarielles) sur les régimes de retraite à prestations définies	15	(81,9)	32,0
(Charge) économie d'impôt		21,6	(8,5)
		(60,3)	23,5
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		(63,4)	62,5
Total du bénéfice global		6,7 \$	122,2 \$
Montant attribuable aux actionnaires		6,9 \$	122,2 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		(0,2)	—

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Au 31 janvier 2015	Au 31 janvier 2014
Trésorerie		232,0 \$	75,4 \$
Créances clients et autres débiteurs	5	306,8	266,6
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		27,0	27,3
Autres actifs financiers	6	19,3	11,1
Stocks	7	630,2	532,7
Autres actifs courants		14,7	13,0
Total des actifs courants		1 230,0	926,1
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		57,6	53,9
Autres actifs financiers	6	20,3	21,4
Immobilisations corporelles	8	586,9	515,3
Immobilisations incorporelles	9	336,5	335,9
Impôt différé	24	114,5	95,7
Autres actifs non courants		2,1	2,9
Total des actifs non courants		1 117,9	1 025,1
Total de l'actif		2 347,9 \$	1 951,2 \$
Facilités de crédit renouvelables	10	— \$	10,5 \$
Fournisseurs et charges à payer	11	678,4	547,0
Provisions	12	150,9	113,7
Autres passifs financiers	13	71,7	72,3
Impôt à payer		19,3	13,7
Tranche courante de la dette à long terme	14	11,3	6,4
Autres passifs courants		6,6	6,9
Total des passifs courants		938,2	770,5
Dette à long terme	14	1 024,2	883,5
Provisions	12	69,1	66,4
Autres passifs financiers	13	34,5	32,2
Passifs découlant des avantages sociaux futurs	15	267,5	203,0
Impôt différé	24	17,7	14,0
Autres passifs non courants		23,6	22,4
Total des passifs non courants		1 436,6	1 221,5
Total du passif		2 374,8	1 992,0
Déficit		(26,9)	(40,8)
Total du passif et du déficit		2 347,9 \$	1 951,2 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[en millions de dollars canadiens]

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015

	Attribué aux actionnaires					Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit	
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie			Total
Solde au 31 janvier 2014	360,4	11,3	(428,7)	14,4	(0,5)	(43,1)	2,3	(40,8)
Bénéfice net (perte nette)	—	—	70,2	—	—	70,2	(0,1)	70,1
Autres éléments de perte globale	—	—	(60,3)	(1,3)	(1,7)	(63,3)	(0,1)	(63,4)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	9,9	(1,3)	(1,7)	6,9	(0,2)	6,7
Émission d'actions subordonnées	1,5	(1,0)	—	—	—	0,5	—	0,5
Rémunération à base d'actions	—	6,1 ^a	—	—	—	6,1	—	6,1
Apport	—	—	—	—	—	—	0,6	0,6
Solde au 31 janvier 2015	361,9	16,4	(418,8)	13,1	(2,2)	(29,6)	2,7	(26,9)

a. Inclut une économie d'impôt de 0,3 million de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014

	Attribué aux actionnaires					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (du déficit)	
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie			Total
Solde au 31 janvier 2013	52,2	19,0	(28,0)	(24,0)	(0,9)	18,3	2,3	20,6
Bénéfice net (perte nette)	—	—	59,9	—	—	59,9	(0,2)	59,7
Autres éléments de bénéfice global	—	—	23,5	38,4	0,4	62,3	0,2	62,5
Total du bénéfice global	—	—	83,4	38,4	0,4	122,2	—	122,2
Dividendes	—	—	(483,0)	—	—	(483,0)	—	(483,0)
Réduction du capital déclaré	(44,9)	—	—	—	—	(44,9)	—	(44,9)
Émission d'actions ordinaires et subordonnées	299,1	(15,0)	—	—	—	284,1	—	284,1
Rachat d'actions ordinaires	(0,1)	—	(1,1)	—	—	(1,2)	—	(1,2)
Échange d'actions auparavant classées dans le passif	54,1	—	—	—	—	54,1	—	54,1
Rémunération à base d'actions	—	7,3	—	—	—	7,3	—	7,3
Solde au 31 janvier 2014	360,4	11,3	(428,7)	14,4	(0,5)	(43,1)	2,3	(40,8)

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[en millions de dollars canadiens]

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :	Notes	Exercices terminés les	
		31 janvier 2015	31 janvier 2014
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net		70,1 \$	59,7 \$
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie :			
Amortissement		113,2	95,1
Charge d'impôt	24	54,4	57,4
Perte de change sur la dette à long terme		123,9	96,4
Variation de la juste valeur des actions ordinaires	16	—	19,6
Charges d'intérêts	23	49,8	53,0
Reprise d'une perte de valeur	22	—	(0,3)
Autres		(9,4)	(6,6)
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement		402,0	374,3
Variation du fonds de roulement :			
Augmentation des créances clients et autres débiteurs		(37,4)	(36,0)
Augmentation des stocks		(96,4)	(48,4)
Augmentation des autres actifs		(10,5)	(19,5)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer		125,9	(3,0)
Diminution des autres passifs financiers		(4,9)	(0,9)
Augmentation des provisions		32,6	1,9
Diminution des autres passifs		(13,8)	(13,1)
Flux de trésorerie provenant des opérations		397,5	255,3
Impôt payé, déduction faite des remboursements		(22,7)	(40,5)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		374,8	214,8
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8	(158,7)	(134,4)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	9	(13,3)	(18,9)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		3,4	2,0
Autres		2,0	4,0
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(166,6)	(147,3)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation (diminution) des facilités de crédit renouvelables		(7,8)	10,3
Émission de la dette à long terme	14	11,4	10,0
Frais de renégociation de la dette à long terme	14	—	(10,3)
Remboursement de la dette à long terme		(6,7)	(269,3)
Intérêts payés		(40,3)	(40,2)
Émission d'actions ordinaires et subordonnées	16	0,5	301,9
Frais d'émission d'actions subordonnées	16	—	(24,2)
Rachat d'actions ordinaires		—	(1,7)
Dividendes payés	16	—	(483,0)
Réduction du capital déclaré	16	—	(46,1)
Autres		0,3	(1,9)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(42,6)	(554,5)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie		(9,0)	20,0
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		156,6	(467,0)
Trésorerie au début de l'exercice		75,4	542,4
Trésorerie à la fin de l'exercice		232,0 \$	75,4 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

BRP inc. (« BRP » ou la « Société ») a été constituée en société par actions en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), par Bain Capital Luxembourg Investments S.à.r.l. (« Bain Capital ») et par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO » en vertu du premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, réalisé le 29 mai 2013 (le « PAPE »).

BRP et ses filiales conçoivent, développent, fabriquent et vendent des produits toutes saisons comprenant des véhicules tout-terrain, des véhicules côte à côte et des roadsters, des produits saisonniers comprenant des motoneiges et des motomarines, ainsi que des systèmes de propulsion comprenant des moteurs pour les bateaux à moteur hors-bord et à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. De plus, la Société offre également des pièces, des accessoires et vêtements et d'autres services connexes. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement. La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société se situe au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés aux 31 janvier 2015 et 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certaines transactions qui sont évaluées sur une base différente, comme il est expliqué subséquentement dans la présente note sur les principales méthodes comptables.

Le 26 mars 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014.

Nouvelles normes et modifications adoptées

IAS 36, Dépréciation d'actifs

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté la modification apportée à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Cette modification fournit des directives à l'égard des informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté la modification apportée à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Cette modification précise les exigences liées à la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

Le 1^{er} février 2014, la Société a adopté IFRIC 21, *Droits ou taxes*. Cette interprétation détermine le fait générateur d'obligation qui entraîne la comptabilisation d'un passif découlant d'un droit ou d'une taxe imposé par une autorité publique, et fournit des directives sur le moment où il faut comptabiliser le passif. L'adoption de cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

b) Règle de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRP et de ses filiales. BRP exerce le contrôle sur toutes ses filiales au moyen de participations en propriété exclusive assorties de droits de vote (à l'exception du Regionales Innovations Centrum, situé en Autriche, pour lequel une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation).

Les principales filiales de BRP comprises dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

- Bombardier Produits Récréatifs inc., établie au Canada;
- BRP U.S. Inc., établie aux États-Unis;
- BRP-Powertrain GmbH & Co. KG, établie en Autriche;
- BRP European Distribution SA, établie en Suisse;
- BRP Finland Oy, établie en Finlande.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

c) Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie du principal environnement économique (la « monnaie fonctionnelle ») au sein duquel BRP exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger est la monnaie locale, c'est-à-dire la monnaie dans laquelle la plupart des transactions avec les tiers sont libellées.

Transactions en monnaies étrangères

Aux fins de la préparation de leurs états financiers, les établissements au Canada et à l'étranger appliquent les procédures suivantes aux transactions et aux soldes dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les éléments monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les éléments non monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de transaction. Les revenus et les charges (sauf les amortissements, qui sont convertis selon les mêmes taux de change que les actifs correspondants) sont convertis d'après les taux de change en vigueur aux dates de transaction ou selon les taux de change moyens de la période. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

Consolidation des établissements à l'étranger

Tous les actifs et passifs liés à des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges sont convertis selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de la Société liés à la conversion d'établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres jusqu'à ce que la Société cesse d'exercer un contrôle sur les établissements à l'étranger. À ce moment, les gains ou les pertes de change cumulés dans les capitaux propres sont entièrement reclassés en résultat net.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

d) Évaluation des stocks

Les matériaux et les travaux en cours, les produits finis ainsi que les pièces et accessoires sont évalués au moindre du coût moyen pondéré ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des travaux en cours et des produits finis fabriqués par la Société comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe ainsi que les coûts indirects directement attribuables à la fabrication. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est déterminé que leur coût n'est pas entièrement recouvrable. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de réduire la valeur des stocks n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la réduction de valeur fait l'objet d'une reprise.

e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, l'équipement et l'outillage détenus en vue de leur utilisation dans le cadre d'activités de développement, de production et de distribution ou à des fins administratives. Elles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'un élément comptabilisé aux immobilisations corporelles inclut son prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables au transfert de l'immobilisation jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation, y compris les coûts d'emprunt engagés au cours de la construction.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Si une immobilisation corporelle comporte des composants importants dont les durées de vie utile estimées sont différentes, l'amortissement est calculé pour chacun des composants selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées de la Société, en fonction des catégories, sont les suivantes :

Outillage	De 3 à 5 ans
Équipement	De 3 à 15 ans
Bâtiments	De 10 à 60 ans

L'amortissement des actifs en cours de développement commence lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont révisés à la fin de chaque exercice, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les bâtiments, l'équipement et l'outillage entièrement amortis sont conservés dans les comptes de coût et de l'amortissement cumulé jusqu'à ce que ces actifs soient mis hors service. Dans le cas d'une cession, le coût et l'amortissement cumulé sont retirés de l'état consolidé de la situation financière, et le montant net, diminué du produit de la cession, est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

e) Immobilisations corporelles [suite]

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.

f) Immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets acquis. Le goodwill est systématiquement soumis à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins du test de dépréciation, selon le niveau le plus bas auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties compte tenu de leurs durées d'utilité prévues indéterminées pour la Société. L'évaluation des durées d'utilité prévues indéterminées est révisée à la fin de chaque exercice. Les marques de commerce sont systématiquement soumises à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées. Les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation avec les UGT auxquelles elles se rattachent.

Les logiciels et les licences, les réseaux de concessionnaires et les relations avec la clientèle sont comptabilisés au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Logiciels et licences	De 3 à 5 ans
Réseaux de concessionnaires	20 ans
Relations avec la clientèle	De 10 à 15 ans

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses logiciels et licences, de ses réseaux de concessionnaires et de ses relations avec la clientèle afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.

Les dépenses liées aux activités de recherche sont passées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées. En ce qui concerne les dépenses liées aux activités de développement, elles sont passées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf si certains critères précis relatifs à leur inscription à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles sont remplis.

g) Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

Un actif s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuel à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation au sein d'une UGT, qui correspond au niveau le plus bas d'actifs pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie nets futurs actualisés. La charge de perte de valeur comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

g) Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles [suite]

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables des actifs (sauf le goodwill) ou des UGT qui se sont dépréciés au cours de périodes antérieures afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que leur valeur recouvrable a augmenté. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, et une reprise de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net jusqu'à concurrence de la valeur comptable qui aurait existé si la charge de perte de valeur n'avait pas été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs.

h) Instruments financiers

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque la Société devient partie à une transaction et sont par la suite réévalués à la juste valeur ou au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, en fonction de leur classement.

Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier sont inclus dans la valeur comptable et amortis dans l'état consolidé du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, tous les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Actifs financiers et passifs financiers autres que les dérivés

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas des dérivés sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction du classement suivant :

- Les placements à utilisation restreinte sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.
- La trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances et sont évalués au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.
- Les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les autres passifs financiers et la dette à long terme (excluant les contrats de location-financement) sont classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.
- Les actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE étaient classées en tant que passifs financiers lorsque la Société établissait qu'elle devait verser de la trésorerie dans l'avenir. Ces actions ont été classées en tant que passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et évaluées à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur ont été comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

h) Instruments financiers [suite]

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des actifs financiers ou des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ils sont évalués à la juste valeur, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers et non financiers et qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Dans l'état consolidé du résultat net, les variations de la juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux éléments du fonds de roulement sont comptabilisées dans les autres revenus d'exploitation.

Instruments financiers dérivés soumis à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie

La Société applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie lorsqu'il est fort probable que des flux de trésorerie prévus se réalisent et que tous les autres critères relatifs au modèle de couverture des flux de trésorerie sont remplis. La portion efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'éléments de couverture selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est cumulée dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction faisant l'objet de la couverture soit comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La portion inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net à la fin de chaque période. La méthode de la régression linéaire est utilisée pour évaluer l'efficacité de la couverture à la fin de chaque période.

Si un instrument financier dérivé comptabilisé selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est réglé avant de venir à échéance ou si la relation de couverture ne satisfait plus les critères d'une couverture des flux de trésorerie, les gains ou les pertes cumulés liés à l'instrument financier dérivé demeurent dans les capitaux propres tant que la transaction couverte sous-jacente est susceptible de se réaliser et sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle la transaction couverte sous-jacente est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. Si la transaction sous-jacente couverte est réglée avant de venir à échéance ou qu'elle n'est plus susceptible de se réaliser, les gains ou les pertes cumulés dans les capitaux propres à ce jour sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé du résultat net. Les gains ou les pertes liés aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisés dans la même catégorie que l'élément faisant l'objet d'une couverture dans l'état consolidé du résultat net.

i) Décomptabilisation des créances

Les créances sont décomptabilisées de l'état de la situation financière seulement si les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie expirent ou si la Société transfère à un tiers la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux créances vendues.

j) Programmes de retenues des concessionnaires

La Société offre des programmes incitatifs à l'intention des concessionnaires en vertu desquels, au moment de l'expédition, la Société facture au concessionnaire un montant qui est remboursable par suite de la vente finale et de l'enregistrement de la garantie sur le produit. La Société présente les montants à payer aux concessionnaires dans les autres passifs financiers courants dans l'état consolidé de la situation financière.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

k) Provisions

Les provisions représentent des passifs dont le montant ou le calendrier de paiement est incertain. Les provisions sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. En outre, des provisions sont comptabilisées à l'égard des contrats pour lesquels les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Les provisions sont évaluées à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées en fonction de la valeur actuelle des sorties de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation selon un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque spécifique de l'obligation. Les provisions sont réévaluées à la date de chaque état consolidé de la situation financière selon les taux d'intérêt en vigueur à cette date; des charges d'intérêts sont comptabilisées pour refléter le passage du temps.

Les principales provisions présentées par la Société sont décrites en détail ci-après :

Provisions relatives aux produits vendus

Lorsqu'elle vend des produits, la Société comptabilise une provision relative aux garanties limitées sur ces produits, pour des périodes allant de 6 mois à 3 ans. De plus, la Société offre des garanties prolongées sur ces produits dans le cadre de certaines promotions des ventes.

La Société comptabilise une provision liée aux réclamations existantes relatives à l'utilisation de ces produits et aux réclamations possibles, mais non présentées à la fin de chaque période.

La Société établit une provision liée aux coûts estimatifs de promotion des ventes à la plus tardive des dates suivantes : celle où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé. Ces coûts comprennent notamment les rabais sur les produits accordés aux clients, les remises sur quantité, les garanties prolongées et les programmes de financement de détail. Dans l'état consolidé du résultat net, les mesures de stimulation des ventes ayant un effet de trésorerie sont comptabilisées en tant que réduction des revenus, tandis que les mesures de stimulation des ventes sans effet de trésorerie (comme l'offre de produits ou de services gratuits aux clients) sont incluses dans le coût des ventes.

Provision liée à la restructuration

La Société établit une provision liée aux coûts de restructuration directs estimés qui seront engagés dans le cadre d'un plan de restructuration au cours de la période où la Société a un plan formalisé et détaillé décrivant les activités de restructuration, et a communiqué les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

l) Contrats de location

La Société loue des actifs à des fins de production, de distribution et d'administration. La détermination qu'un accord constitue ou inclut un contrat de location est fondée sur la substance de cet accord, et elle exige que la Société évalue si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif. Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-financement si les modalités de la location prévoient le transfert à la Société de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Dans le cas contraire, les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

La charge au titre des contrats de location simple est comptabilisée sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les paiements relatifs aux contrats de location-financement sont comptabilisés à leur valeur actuelle au commencement du contrat et ventilés, à la date de chaque décaissement, entre les frais financiers et le passif lié au contrat de location selon le taux d'intérêt implicite du contrat. Ces paiements sont présentés aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles et à la dette à long terme (tranche à court terme ou à long terme) dans l'état financier consolidé de la situation financière.

m) Avantages du personnel

Avantages courants

La Société comptabilise une charge au titre des salaires, des primes et des cotisations sociales du personnel dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où les services sont rendus. Les avantages courants liés au personnel des usines de fabrication sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Avantages futurs

Régimes à prestations définies

La Société est le promoteur, au Canada et à l'étranger, de plusieurs régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies, capitalisés ou non, qui couvrent la plupart de ses employés. La Société offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à certains employés.

Les coûts annuels liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le montant net des charges d'intérêts et les coûts des services passés, sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard des taux d'actualisation, de la progression des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés, de l'espérance de vie, de l'inflation et des coûts de soins de santé.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent des services à la Société. En ce qui a trait au personnel des usines de fabrication, les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Le montant net des charges d'intérêts est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à chaque période pour refléter le passage du temps.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

m) Avantages du personnel [suite]

Avantages futurs [suite]

Les coûts des services passés (économie) découlant de la variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la suite de la modification ou de la réduction d'un régime sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque survient cette modification ou cette réduction. Une réduction découle d'une transaction qui vient réduire de façon importante le nombre d'employés couverts par un régime.

Dans l'état consolidé du résultat net, les coûts liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés séparément en fonction de leur nature. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et les coûts des services passés (économie) sont présentés dans le bénéfice d'exploitation, tandis que le montant net des charges d'intérêts sur l'obligation découlant des avantages sociaux futurs du personnel est présenté dans les frais financiers.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle des obligations au titre du régime diminuées de la juste valeur des actifs du régime à cette date. Les obligations au titre du régime sont déterminées en fonction des versements futurs prévus au titre des prestations, actualisés selon les taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 janvier, et les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur à cette date. Les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle des obligations au titre du régime et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés directement dans les bénéfices non distribués.

Régimes à cotisations définies

Des charges au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent les services à la Société. Les charges liées au personnel des usines de fabrication sont comprises dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d). Les charges au titre des régimes à cotisations définies sont intégralement présentées dans le bénéfice d'exploitation.

n) Comptabilisation des revenus

Les revenus de la Société sont tirés principalement de la vente de marchandises ainsi que de pièces et d'accessoires connexes. Les revenus sont comptabilisés lorsque tous les critères suivants sont remplis : les risques et les avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés de la Société aux concessionnaires indépendants, aux distributeurs ou aux clients; la Société n'est plus propriétaire des produits vendus et n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci; les coûts à engager peuvent être évalués de façon fiable et le recouvrement est raisonnablement assuré. La comptabilisation des revenus de la Société est habituellement réalisée lorsque les marchandises sont expédiées. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, laquelle comprend les rabais actuels ainsi que les crédits pour retour qui devraient être consentis après la date d'expédition.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

o) Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt pour recherche et développement, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net lorsque la Société satisfait aux exigences relatives aux programmes d'aide et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale reçue, mais conditionnellement remboursable, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net tant qu'il demeure probable que les conditions relatives au remboursement seront remplies. L'aide gouvernementale accordée pour compenser les charges est présentée dans l'état consolidé du résultat net à titre de réduction des charges auxquelles elle se rapporte, tandis que l'aide accordée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est déduite du coût de l'actif connexe.

p) Rémunération à base d'actions

La Société attribue aux dirigeants, aux employés et, dans certains cas, aux consultants de la Société des options sur actions qui sont réglées par l'émission d'actions ordinaires. La Société établit une charge de rémunération à l'égard de ces attributions en fonction de la juste valeur de chaque tranche d'options à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche en fonction du nombre d'options dont les droits devraient finalement être acquis. La Société effectue une estimation des renoncements aux options sur actions au moment de l'attribution et révisé ces estimations lors de périodes ultérieures si le nombre réel de renoncements diffère de ces estimations. Le montant correspondant est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres.

De plus, certaines options émises en vertu du régime d'options sur actions avant le PAPE étaient assorties de conditions d'acquisition des droits fondées sur l'occurrence d'un événement de liquidité comme un PAPE, un changement de contrôle ou le versement d'un dividende.

q) Charge d'impôt

La charge d'impôt de la Société représente la somme d'impôt exigible à payer en fonction du bénéfice imposable pour l'exercice et de l'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis selon les différences entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés qui devraient être en vigueur au moment où les écarts se résorberont. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

r) Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives des régimes d'options sur actions. En ce qui a trait au régime d'options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (établie en fonction du cours moyen annuel des actions de la Société) selon la valeur monétaire des droits de souscription rattachés aux options sur actions en cours.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des états financiers consolidés conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du résultat global et aux informations fournies.

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général, ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.

Le budget d'exploitation annuel de la Société, les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget ») et son plan stratégique comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation de ces états financiers consolidés. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le Budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget est approuvé par la haute direction et le conseil d'administration, tandis que le plan stratégique est approuvé par la haute direction et présenté au conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation de la durée d'utilité de l'outillage

La durée d'utilité de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après leur durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auxquelles ils se rapportent.

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes d'UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, lors de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur de produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 31 janvier 2015, la totalité de la valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce et une tranche de 114,7 millions de dollars de la valeur comptable de 115,9 millions de dollars du goodwill étaient liées à cette transaction.

Tests de dépréciation des marques de commerce

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo^{MD}, Sea-Doo^{MD} et Evinrude^{MD} sont affectées à leur UGT respective. La valeur comptable de 151,1 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 28,5 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo et Evinrude.

Valeur recouvrable

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de ventes, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 16 % à 18 %. Ces taux avant impôt ont été calculés en ajoutant le facteur fiscal de la Société et les facteurs de risque liés à la gamme de produits testée au coût en capital moyen pondéré de la Société. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 2 % fondé sur les tendances à long terme d'inflation prévues a servi au calcul de la valeur finale. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'ont pas subi de dépréciation.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles [suite]

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits de la Société.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de ventes, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation, ainsi que les taux d'actualisation, et elles constituent les meilleures informations disponibles à la date des tests de dépréciation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 16 %. Ce taux avant impôt a été calculé en ajoutant le facteur fiscal de la Société au coût en capital moyen pondéré de la Société. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 2 % fondé sur les tendances à long terme d'inflation prévues a servi au calcul de la valeur finale. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'a pas subi de dépréciation.

Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée aux programmes de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration [suite]

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvées par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

Estimation de la juste valeur des actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE

La juste valeur des actions ordinaires rachetables en circulation avant le PAPE était fondée sur la moyenne obtenue selon deux méthodes d'évaluation des actions sous-jacentes, soit l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché. Du 30 avril 2013 jusqu'au moment de leur échange dans le cadre du PAPE, la juste valeur des actions ordinaires rachetables correspondait au prix fixé dans le cadre du PAPE visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, qui représentait le marché le plus avantageux pour ces actions à cette date.

Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaire externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

b) Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

Monnaie fonctionnelle

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences en matière de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société est le 1^{er} février 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

Le 28 mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme a pour objectif de fournir un modèle unique complet pour les entités qui sera utilisé pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 pour la Société est le 1^{er} février 2017. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle prise de position sur ses états financiers consolidés.

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients et autres débiteurs de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Créances clients	266,3 \$	233,9 \$
Provision pour créances douteuses	(2,7)	(2,2)
	263,6	231,7
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	28,7	23,7
Autres	14,5	11,2
Total des créances clients et autres débiteurs	306,8 \$	266,6 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Placements à utilisation restreinte ^a	17,2 \$	17,9 \$
Instruments financiers dérivés	15,1	6,7
Autres	7,3	7,9
Total des autres actifs financiers	39,6 \$	32,5 \$
Actifs courants	19,3	11,1
Actifs non courants	20,3	21,4
Total des autres actifs financiers	39,6 \$	32,5 \$

a. Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en Bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite en Autriche, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

7. STOCKS

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Matériaux et travaux en cours	278,1 \$	254,3 \$
Produits finis	205,6	159,3
Pièces et accessoires	146,5	119,1
Total des stocks	630,2 \$	532,7 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé aux états consolidés du résultat net une réduction de valeur des stocks de 11,5 millions de dollars (7,6 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014), et a comptabilisé une reprise d'une réduction de valeur comptabilisée antérieurement pour un montant de 2,7 millions de dollars (2,9 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014).

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé des stocks totalisant 2 405,1 millions de dollars au coût des ventes (2 157,7 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2015			31 janvier 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Outillage	504,8 \$	344,6 \$	160,2 \$	445,5 \$	291,9 \$	153,6 \$
Équipement	489,5	301,4	188,1	426,7	279,6	147,1
Bâtiments	275,4	88,5	186,9	243,8	81,0	162,8
Terrains	51,7	—	51,7	51,8	—	51,8
Total	1 321,4 \$	734,5 \$	586,9 \$	1 167,8 \$	652,5 \$	515,3 \$

Aux 31 janvier 2015 et 2014, les actifs en cours de développement se chiffrant respectivement à 67,4 millions de dollars et à 53,6 millions de dollars ont été inclus au coût des immobilisations corporelles.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2015 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2014	Acquisitions ^a	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2015 ^b
Outillage	153,6 \$	64,1 \$	(0,1) \$	(56,9) \$	(0,5) \$	160,2 \$
Équipement	147,1	71,5	(0,2)	(32,7)	2,4	188,1
Bâtiments	162,8	31,0	(0,1)	(10,0)	3,2	186,9
Terrains	51,8	0,4	(1,4)	—	0,9	51,7
Total	515,3 \$	167,0 \$	(1,8) \$	(99,6) \$	6,0 \$	586,9 \$

a. Une aide gouvernementale de 2,0 millions de dollars a été portée en diminution des acquisitions et un montant de 10,3 millions de dollars des acquisitions provient de contrats de location-financement (se reporter à la note 14).

b. De l'équipement loué totalisant 10,0 millions de dollars est inclus dans la valeur comptable.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2014 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2013	Acquisitions ^a	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2014
Outillage	136,7 \$	53,2 \$	— \$	(42,9) \$	6,6 \$	153,6 \$
Équipement	114,8	55,2	(0,3)	(29,3)	6,7	147,1
Bâtiments	149,4	20,0	(1,0)	(11,6)	6,0	162,8
Terrains	47,5	1,9	(0,1)	—	2,5	51,8
Total	448,4 \$	130,3 \$	(1,4) \$	(83,8) \$	21,8 \$	515,3 \$

a. Une aide gouvernementale de 4,1 millions de dollars a été portée en diminution des acquisitions.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2015			31 janvier 2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Goodwill	115,9 \$	— \$	115,9 \$	116,0 \$	— \$	116,0 \$
Marques de commerce	151,1	—	151,1	151,1	—	151,1
Logiciels et licences	89,1	52,7	36,4	74,0	43,7	30,3
Réseaux de concessionnaires	44,8	23,4	21,4	46,2	21,7	24,5
Relations avec la clientèle	23,1	11,4	11,7	24,2	10,2	14,0
Total	424,0 \$	87,5 \$	336,5 \$	411,5 \$	75,6 \$	335,9 \$

À la date de l'état consolidé de la situation financière, la Société a effectué le test annuel requis concernant la dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée et a conclu qu'il n'y avait eu aucune dépréciation.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2015 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2014	Acquisitions ^a	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2015 ^b
Goodwill	116,0 \$	— \$	— \$	— \$	(0,1) \$	115,9 \$
Marques de commerce	151,1	—	—	—	—	151,1
Logiciels et licences	30,3	15,3	—	(9,3)	0,1	36,4
Réseaux de concessionnaires	24,5	—	—	(2,2)	(0,9)	21,4
Relations avec la clientèle	14,0	—	—	(1,7)	(0,6)	11,7
Total	335,9 \$	15,3 \$	— \$	(13,2) \$	(1,5) \$	336,5 \$

a. Un montant de 2,0 millions de dollars des acquisitions provient de contrats de location-financement (se reporter à la note 14).

b. Des logiciels et des licences loués totalisant 2,0 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2014 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2013	Acquisitions	Cessions	Amortissement	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2014
Goodwill	115,9 \$	— \$	— \$	— \$	0,1 \$	116,0 \$
Marques de commerce	151,1	—	—	—	—	151,1
Logiciels et licences	17,9	18,9	—	(6,7)	0,2	30,3
Réseaux de concessionnaires	27,0	—	—	(2,5)	—	24,5
Relations avec la clientèle	14,2	—	—	(1,6)	1,4	14,0
Total	326,1 \$	18,9 \$	— \$	(10,8) \$	1,7 \$	335,9 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

10. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES

La Société dispose d'un montant total de 350,0 millions de dollars selon une convention de facilités de crédit renouvelables venant à échéance en mai 2018 (les « facilités de crédit renouvelables »). Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette de Bombardier Produits Récréatifs inc. sur ses flux de trésorerie (le « levier financier »). Les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 2,00 % à 3,75 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 1,00 % à 2,75 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,00 % à 2,75 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,00 % à 3,75 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,00 % à 2,75 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,00 % à 3,75 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,45 % à 0,50 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 31 janvier 2015, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
 - a) au taux LIBOR majoré de 2,75 % par année, ou
 - b) au taux de base américain majoré de 1,75 % par année, ou
 - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,75 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
 - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,75 % par année, ou
 - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,75 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,75 % par année.

La Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes en vertu des facilités de crédit renouvelables. De plus, le total des emprunts disponibles est assujéti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et à 50 % de la valeur comptable des stocks.

Au 31 janvier 2015, le montant total emprunté en vertu des facilités de crédit renouvelables était de néant (10,5 millions de dollars au 31 janvier 2014), et la Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 5,7 millions de dollars à cette date (8,3 millions de dollars au 31 janvier 2014). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 2,4 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres ententes bancaires (un montant de 0,3 million de dollars au 31 janvier 2014).

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a modifié les facilités de crédit renouvelables afin de reporter l'échéance de mars 2016 à mai 2018 et de diminuer les coûts d'emprunt de 0,25 %. La Société a engagé des frais de renégociation de 0,9 million de dollars dans le cadre de cette transaction.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

11. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les fournisseurs et charges à payer de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Fournisseurs à payer	476,2 \$	368,2 \$
Salaires et charges à payer liées au personnel	95,3	93,3
Autres charges à payer	106,9	85,5
Total des fournisseurs et charges à payer	678,4 \$	547,0 \$

12. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Provisions relatives aux produits vendus	189,4 \$	150,7 \$
Restructuration	7,3	10,1
Autres	23,3	19,3
Total des provisions	220,0 \$	180,1 \$
Provisions courantes	150,9	113,7
Provisions non courantes	69,1	66,4
Total des provisions	220,0 \$	180,1 \$

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières et prolongées sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses concessionnaires indépendants, ses distributeurs ou ses clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus. Au 31 janvier 2015, la Société estime que les sorties de fonds relatives à la portion non courantes de ces provisions pourraient avoir lieu du 1^{er} février 2016 au 31 janvier 2020.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	Provisions relatives aux produits vendus	Restructuration	Autres	Total
Solde au 31 janvier 2014	150,7 \$	10,1 \$	19,3 \$	180,1 \$
Montant passé en charges au cours de l'exercice	324,0	—	14,3	338,3
Montant versé au cours de l'exercice	(278,7)	(1,8)	(9,7)	(290,2)
Montant ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice	(17,5)	(1,1)	(0,9)	(19,5)
Effet des variations des taux de change	11,3	0,1	0,3	11,7
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	(0,4)	—	—	(0,4)
Solde au 31 janvier 2015	189,4 \$	7,3 \$	23,3 \$	220,0 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	64,5 \$	65,9 \$
Montant à payer à Bombardier Inc. (note 25)	22,1	21,6
Instruments financiers dérivés	4,2	2,4
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite (note 15)	12,0	9,9
Autres	3,4	4,7
Total des autres passifs financiers	106,2 \$	104,5 \$
Autres passifs financiers courants	71,7	72,3
Autres passifs financiers non courants	34,5	32,2
Total des autres passifs financiers	106,2 \$	104,5 \$

La tranche non courante est principalement constituée des montants à payer à une société de gestion de régimes de retraite et à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.

14. DETTE À LONG TERME

Aux 31 janvier 2015 et 2014, les dates d'échéance, les taux d'intérêt, les montants nominaux restants dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

						31 janvier 2015	
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable		
Facilité à terme	Janv. 2019	4,00 %	4,86 %	792,0 \$ US	982,7 \$ ^a		
Emprunts à terme	Déc. 2015 à déc. 2019	1,05 % à 2,13 %	1,05 % à 8,60 %	31,0 euros	40,8		
Passif au titre des contrats de location-financement	Janv. 2018 à janv. 2024	8,00 %	8,00 %	16,2 \$	12,0		
Total de la dette à long terme						1 035,5 \$	
Tranche courante						11,3	
Tranche non courante						1 024,2	
Total de la dette à long terme						1 035,5 \$	

a. Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 24,5 millions de dollars.

						31 janvier 2014	
	Date d'échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable		
Facilité à terme	Janv. 2019	4,00 %	4,86 %	792,0 \$ US	852,7 \$ ^a		
Emprunts à terme	Déc. 2014 à déc. 2018	1,13 % à 2,05 %	1,30 % à 8,60 %	27,7 euros	37,2		
Total de la dette à long terme						889,9 \$	
Tranche courante						6,4	
Tranche non courante						883,5	
Total de la dette à long terme						889,9 \$	

a. Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 27,9 millions de dollars.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

14. DETTE À LONG TERME [SUITE]

En vertu d'ententes de sûreté, les montants empruntés aux termes des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme (les « facilités de crédit ») sont garantis par la quasi-totalité des actifs de la Société.

a) Facilité à terme

La facilité à terme de la Société est une convention d'emprunt de 1 050,0 millions de dollars américains venant à échéance en janvier 2019 qui est assortie d'une option en vertu de laquelle la Société peut, sous réserve de certaines conditions, augmenter de 150,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté (la « facilité à terme »). La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais ne prévoit aucune clause restrictive.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a remboursé un montant de 258,0 millions de dollars américains (267,5 millions de dollars) sur son emprunt initial de 1 050,0 millions de dollars américains. Compte tenu de ce remboursement, la Société n'est plus tenue de rembourser chaque année au moins 1 % du montant minimal initial de la facilité à terme jusqu'à l'échéance de cette dernière en janvier 2019. Au cours de la même période, la Société a modifié les conditions de sa facilité à terme, ce qui a donné lieu à des réductions de 0,75 % des coûts d'emprunt et de 0,25 % du taux LIBOR minimum. La Société a engagé des frais de 10,3 millions de dollars au titre de cette renégociation qui sont amortis sur la durée prévue de la facilité à terme.

Au 31 janvier 2015, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 3,00 % par année, le taux LIBOR minimum étant de 1,00 %, ou
- ii) au taux de base américain majoré de 2,00 %, ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

Dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. afficherait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Aux 31 janvier 2015 et 2014, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme.

b) Emprunts à terme

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (11,4 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,25 % jusqu'au 30 juin 2017, puis au taux de 1,75 % du 1^{er} juillet 2017 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2019. La Société a comptabilisé une subvention de 0,9 million d'euros (1,4 million de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et de développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

14. DETTE À LONG TERME [SUITE]

b) Emprunts à terme (suite)

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,5 millions d'euros (10,0 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,19 % jusqu'au 30 juin 2016, puis au taux de 2,19 % du 1^{er} juillet 2016 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2018. La Société a comptabilisé une subvention de 1,2 million d'euros (1,6 million de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et de développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

c) Passif au titre des contrats de location-financement

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a conclu des contrats de location-financement relativement à l'impartition de la majeure partie de ses activités nord-américaines de distribution des pièces, accessoires et vêtements. Au cours de cette période, la Société a comptabilisé un montant de 10,3 millions de dollars en équipements lié à ces contrats dans les immobilisations corporelles, ainsi qu'un montant de 2,0 millions de dollars en logiciels et licences dans les immobilisations incorporelles. Au 31 janvier 2015, les obligations contractuelles à l'égard de ces actifs s'élevaient à 16,2 millions de dollars et seront réglées au cours d'une période se terminant en janvier 2024.

15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges au titre des avantages du personnel, c'est-à-dire les charges liées à toutes les formes de contrepartie versée par la Société en échange de services rendus par ses employés, s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Rémunération courante	566,3 \$	537,8 \$
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	9,3	16,5
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies	32,4	31,3
Indemnités de fin de contrat de travail	8,9	—
Rémunération à base d'actions (note 17)	5,8	7,3
Autres avantages à long terme	3,4	1,0
Total	626,1 \$	593,9 \$

a) Avantages postérieurs à l'emploi

La Société est le promoteur de régimes de retraite à cotisations définies et de régimes de retraite non contributifs à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

a) Avantages postérieurs à l'emploi [suite]

Employés canadiens

La Société est le promoteur de régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de ses dirigeants canadiens et de régimes à cotisations définies pour ses employés non dirigeants. De plus, la Société a conservé des obligations au titre des prestations définies à l'égard de certains employés et anciens employés pour des services rendus avant 2005.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société offrent aux employés admissibles qui sont à la retraite des avantages non contributifs en matière d'assurance-vie et de soins de santé qui sont financés au fur et à mesure. Les avantages en matière de soins de santé sont payables à partir du départ à la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans.

Les régimes à prestations définies sont enregistrés auprès des gouvernements et se conforment aux lois applicables. Les régimes sont régis par un comité de retraite composé de représentants de l'employeur et des employés. Le comité de retraite a délégué ses responsabilités au comité de placements, qui est responsable de la politique de placement des actifs de la caisse. Ce comité est composé de représentants de l'employeur. Les régimes ont pour stratégie de diminuer le niveau de risque en augmentant progressivement, lorsque leur solvabilité s'améliore, leur pondération en titres à revenu fixe à long terme. La Société verse aux régimes le financement minimal requis en vertu des réglementations actuelles. La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies s'établit à environ 18 ans. Au 31 janvier 2015, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ces obligations au titre des prestations définies au Canada seront versés dans les 20 prochaines années.

De plus, la Société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies qui offre à ses dirigeants des avantages complémentaires de retraite.

Employés des États-Unis

Aux États-Unis, la Société offre à ses employés un régime à cotisations définies et offre à ses dirigeants un régime de retraite complémentaire non enregistré à prestations définies fondées sur le salaire moyen en fin de carrière.

Employés européens

La Société est le promoteur de régimes à cotisations définies à l'intention de ses employés dans la plupart de ses entités européennes. De plus, la Société offre un régime à prestations définies non capitalisé et un régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire en Autriche. En vertu du régime à prestations définies, les prestations sont calculées en fonction du nombre d'années de service des employés admissibles, des taux d'accumulation des prestations de retraite applicables et de la rémunération au moment de la retraite. En vertu du régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire, la prestation est calculée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération au moment de la retraite. Ces régimes sont régis par les lois autrichiennes applicables. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies s'établit à environ 17 ans. Au 31 janvier 2015, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ses obligations au titre des prestations définies en Autriche seront versés dans les 31 prochaines années.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

a) Avantages postérieurs à l'emploi [suite]

Employés européens (suite)

Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014, la Société s'est entendue avec la plupart de ses employés autrichiens afin de mettre fin à leur régime à prestations définies et de le remplacer par un régime à cotisations définies. La Société a comptabilisé des gains sur réduction de régime respectifs de 5,2 millions de dollars et de 0,5 million de dollars dans le bénéfice d'exploitation au titre de ces transactions.

Au 31 janvier 2015, la tranche résiduelle du passif de 12,0 millions de dollars liée à la fin du régime de retraite à prestations définies et présentée dans les autres passifs financiers (note 13) sera réglée au cours des cinq prochains exercices.

b) Régimes à prestations définies

Risques actuariels

Les principaux risques actuariels auxquels les régimes exposent la Société sont les suivants :

Risques liés aux marchés

Risque d'investissement

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation établi par référence à des placements à revenu fixe de sociétés de première qualité. Si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, les passifs des régimes augmenteront. Actuellement, les régimes capitalisés détiennent des placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe. En raison de la nature à long terme des passifs des régimes, la Société estime qu'il est approprié qu'un montant raisonnable des actifs des régimes soit investi dans des titres de participation et des titres à revenu fixe afin de pouvoir tirer profit du rendement offert par la caisse.

Risque de taux d'intérêt

Une diminution du taux d'intérêt des placements à revenu fixe viendrait augmenter les passifs des régimes; cependant, dans le cas des régimes capitalisés, ce facteur serait partiellement contrebalancé par une augmentation de la juste valeur des titres à revenu fixe.

Risques liés aux employés

Risque de longévité

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des meilleures estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après leur emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

Risque lié au salaire

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des salaires futurs des participants aux régimes. Par conséquent, toute augmentation des salaires des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Hypothèses actuarielles

Les principales hypothèses actuarielles moyennes pondérées adoptées afin de déterminer le coût des prestations définies et l'obligation au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Hypothèses actuarielles relatives au coût des prestations^a				
Taux d'actualisation	4,60 %	3,41 %	4,40 %	3,40 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,50 %	3,50 %
Table de mortalité	CPM-RPP 2014	AVOE 2008	UP-1994 générationnelle	AVOE 2008
Hypothèses actuarielles relatives à l'obligation au titre des prestations définies^b				
Taux d'actualisation	3,50 %	1,62 %	4,60 %	3,41 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008	CPM-RPP 2014	AVOE 2008

a. Déterminées au début des périodes de présentation de l'information financière.

b. Déterminées à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

Le taux d'actualisation représente le taux du marché de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité, lequel cadre avec la monnaie et la durée estimée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le taux de croissance de la rémunération prévu est déterminé en fonction de la structure salariale actuelle ainsi que des hausses de salaire passées et anticipées.

Évolution du coût des soins de santé

Le coût des soins de santé devrait augmenter à un taux de 5,60 % durant l'exercice 2016 et diminuer graduellement au cours des 17 prochaines années pour s'établir à 2,90 % au cours de l'exercice 2032. Après cette date, le taux devrait se stabiliser à 2,90 %. Une augmentation de 1 % de l'évolution du coût des soins de santé n'aurait pas d'incidence significative sur les coûts liés aux prestations définies et sur les obligations au titre des prestations définies pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel

Les montants découlant des obligations de la Société au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	(355,2) \$	(2,4) \$	(289,7) \$	(1,7) \$
Juste valeur des actifs des régimes	236,6	1,0	208,8	0,9
	(118,6)	(1,4)	(80,9)	(0,8)
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	(24,0)	(123,5)	(18,5)	(102,8)
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	(142,6) \$	(124,9) \$	(99,4) \$	(103,6) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations des obligations au titre des prestations définies des régimes de retraite (capitalisés et non capitalisés) aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Obligation au titre des prestations définies, au début de l'exercice	(308,2) \$	(104,5) \$	(313,5) \$	(98,2) \$
Coût des services rendus	(3,7)	(2,7)	(3,9)	(2,8)
Charges d'intérêts	(13,9)	(3,4)	(13,6)	(3,4)
Gain sur réduction de régime	—	5,2	—	0,5
Pertes actuarielles découlant de changements d'hypothèses démographiques	(3,1)	—	(8,5)	(0,1)
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements d'hypothèses financières	(60,4)	(29,8)	16,2	4,0
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant d'ajustements liés à l'expérience	(2,1)	(2,9)	2,1	0,4
Prestations versées	12,2	4,3	13,0	3,6
Prestations de retraite transférées aux autres passifs financiers (note 13)	—	5,0	—	1,8
Effet des variations des taux de change	—	2,9	—	(10,3)
Obligation au titre des prestations définies, à la fin de l'exercice	(379,2) \$	(125,9) \$	(308,2) \$	(104,5) \$

Conformément aux exigences en matière de financement minimal en vertu de la réglementation actuelle, la Société prévoit verser un montant de 17,2 millions de dollars pour l'ensemble des régimes de retraite à prestations définies pour l'exercice se clôturant le 31 janvier 2016.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014
(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel [suite]

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Juste valeur des actifs, au début de l'exercice	208,8 \$	0,9 \$	175,1 \$	0,7 \$
Produits d'intérêts	9,7	—	7,8	—
Frais administratifs	(0,5)	—	(1,1)	—
Gains actuariels découlant du rendement des actifs des régimes	16,4	—	17,9	—
Cotisations de l'employeur	14,4	4,4	22,1	3,8
Prestations versées	(12,2)	(4,3)	(13,0)	(3,6)
Juste valeur des actifs, à la fin de l'exercice	236,6 \$	1,0 \$	208,8 \$	0,9 \$

Le rendement réel des actifs des régimes s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Rendement réel des actifs des régimes (avant les frais administratifs)	26,1 \$	— \$	25,7 \$	— \$

La juste valeur des actifs des régimes pour chaque catégorie s'établit comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Titres de participation de sociétés canadiennes cotées en Bourse	60,9 \$	58,5 \$
Titres de participation de sociétés étrangères cotées en Bourse	76,9	62,8
Titres à revenu fixe cotés en Bourse	78,3	74,8
Autres	21,5	13,6
Total	237,6 \$	209,7 \$

La juste valeur des titres de participation et des titres à revenu fixe présentés ci-dessus a été établie en fonction des cours de marchés actifs.

Coûts liés aux prestations définies

Les composantes du total des coûts liés aux prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger	Régimes au Canada	Régimes à l'étranger
Coût des services rendus	3,7 \$	2,7 \$	3,9 \$	2,8 \$
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs des employés	4,2	3,4	5,8	3,4
Frais administratifs	0,5	—	1,1	—
Gain sur réduction de régime	—	(5,2)	—	(0,5)
Coûts liés aux prestations définies	8,4 \$	0,9 \$	10,8 \$	5,7 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

b) Régimes à prestations définies [suite]

Analyse de sensibilité

Les hypothèses actuarielles ayant une incidence significative sur l'établissement des obligations au titre des prestations déterminées sont le taux d'actualisation, le taux de croissance prévue de la rémunération et la longévité des participants. Les analyses de sensibilité présentées ci-après ont été établies en fonction de variations raisonnablement possibles de chacune de ces hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes.

L'incidence sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel s'établirait comme suit au 31 janvier 2015 :

	Augmentation (diminution) des obligations
Taux d'actualisation	
Incidence d'une augmentation de 1,0 %	(75,9) \$
Incidence d'une diminution de 1,0 %	96,8
Taux de croissance prévu de la rémunération	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	12,2
Incidence d'une diminution de 0,5 %	(11,4)
Longévité des participants	
Incidence d'une augmentation de 1 an	9,8
Incidence d'une diminution de 1 an	(9,9)

Les analyses de sensibilité présentées ci-dessus pourraient ne pas être représentatives des variations potentielles des passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel, étant donné qu'il est improbable qu'une variation des hypothèses survienne de façon isolée, certaines des hypothèses pouvant être liées entre elles.

16. CAPITAL SOCIAL

Avant la clôture du PAPE, le capital social autorisé de la Société se composait d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A.1 avec droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote, d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie super B sans droit de vote et d'un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote.

a) Réorganisation des actions

Le capital social autorisé de la Société a été modifié avant la clôture du PAPE et toutes les catégories d'actions qui étaient comprises dans le capital social autorisé de la Société avant cette modification ont été annulées et remplacées par un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple accordant six droits de vote par action et sans valeur nominale, par un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne accordant un droit de vote par action et sans valeur nominale, et par un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série et sans valeur nominale.

De plus, après la modification du capital social autorisé et avant la clôture du PAPE, la Société a regroupé ses actions en circulation à raison de 3,765 pour une.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

16. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

b) Premier appel public à l'épargne

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a conclu le premier appel public à l'épargne visant ses actions à droit de vote subalterne auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. La Société a émis 14,0 millions d'actions à droit de vote subalterne pour un produit brut de 301,6 millions de dollars (283,8 millions de dollars, déduction faite des frais et charges connexes de 24,2 millions de dollars et des économies d'impôt de 6,4 millions de dollars).

c) Reclassements

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé deux reclassements d'un total de 18,0 millions d'actions à droit de vote subalterne de la Société à un syndicat de preneurs fermes. Avant ces transactions, Bain Capital et la CDPQ ont converti un total de 18,0 millions d'actions à droit de vote multiple en un nombre équivalent d'actions à droit de vote subalterne. La Société n'a reçu aucune partie du produit de ces reclassements. Conformément aux modalités de la convention de droits d'inscription conclue relativement à son premier appel public à l'épargne, la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,9 million de dollars dans le cadre de ces reclassements.

Les variations du capital social émis et en circulation après le PAPE s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions à droit de vote multiple		
Solde au 1^{er} février 2013	—	— \$
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie A	229 387 708	5,2
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie A.1	123 516 460	2,5
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie B	12 388 723	0,2
Regroupement d'actions	(268 269 547)	—
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(18 000 000)	(1,5)
Solde aux 31 janvier 2014 et 2015	79 023 344	6,4
Actions à droit de vote subalterne		
Solde au 1^{er} février 2013	—	—
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie B	23 009 339	47,8
Émises en échange d'actions ordinaires de catégorie super B	3 621 327	20,7
Regroupement d'actions	(19 557 447)	—
Émises à la suite du PAPE	12 200 000	246,1
Émises à la suite de l'exercice de l'option de surallocation	1 830 000	37,7
Émises à l'exercice d'options sur actions	32 504	0,2
Émises en échange d'actions à droit de vote multiple	18 000 000	1,5
Solde au 31 janvier 2014	39 135 723	354,0
Émises à l'exercice d'options sur actions	216 535	1,5
Solde au 31 janvier 2015	39 352 258	355,5 \$
Total des actions en circulation au 31 janvier 2015	118 375 602	361,9 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

16. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

Les variations du capital social émis et en circulation avant le PAPE et classé aux capitaux propres s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions ordinaires de catégorie A		
Solde au 1^{er} février 2013	229 387 717	32,7 \$
Rachetées	(9)	—
Réduction du capital déclaré	—	(27,5)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(229 387 708)	(5,2)
Solde au 31 janvier 2014	—	—
Actions ordinaires de catégorie A.1		
Solde au 1^{er} février 2013	123 516 460	17,3
Réduction du capital déclaré	—	(14,8)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(123 516 460)	(2,5)
Solde au 31 janvier 2014	—	—
Actions ordinaires de catégorie B		
Solde au 1^{er} février 2013	20 813 623	2,2
Émises à l'exercice d'options sur actions	9 103 750	15,1
Rachetées	(368 844)	(0,1)
Réduction du capital déclaré	—	(2,6)
Échangées contre des actions à droit de vote multiple	(12 388 723)	(0,2)
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(17 159 806)	(14,4)
Solde au 31 janvier 2014	—	— \$

Les variations du capital social émis et en circulation avant le PAPE et classé dans le passif s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
Actions ordinaires de catégorie B		
Solde au 1^{er} février 2013	5 635 910	21,2 \$
Émises	2 000	—
Rachetées/annulées	(83 600)	(0,3)
Converties en actions ordinaires de catégorie super B	295 223	1,0
Réduction du capital déclaré	—	(0,7)
Augmentation de la juste valeur	—	12,2
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(5 849 533)	(33,4)
Solde au 31 janvier 2014	—	—
Actions ordinaires de catégorie super B		
Solde au 1^{er} février 2013	4 016 550	15,0
Rachetées/annulées	(100 000)	(0,2)
Converties en actions ordinaires de catégorie B	(295 223)	(1,0)
Réduction du capital déclaré	—	(0,5)
Augmentation de la juste valeur	—	7,4
Échangées contre des actions à droit de vote subalterne	(3 621 327)	(20,7)
Solde au 31 janvier 2014	—	— \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a déclaré et versé des dividendes de 1,23 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie A, ses actions ordinaires de catégorie A.1 et ses actions ordinaires de catégorie B, ainsi que des dividendes de 3,26 \$ par action sur ses actions ordinaires de catégorie super B, pour une contrepartie totale de 483,0 millions de dollars. La Société a également réduit le capital déclaré de la totalité de ses actions de 0,12 \$ par action, pour un montant total de 46,1 millions de dollars.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D' ACTIONS

Dans le cadre du PAPE, le conseil d'administration a approuvé un régime d'options sur achat d'actions aux termes duquel une réserve de 5 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux dirigeants, aux employés et, dans certaines circonstances, aux consultants de la Société. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps et les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans à la fin de laquelle elles expireront.

En vertu du régime d'options sur achat d'actions en vigueur avant le PAPE, les options pouvaient être exercées en échange d'actions ordinaires de catégorie B de la Société à un prix d'exercice égal à la juste valeur des actions ordinaires de catégorie B à la date d'attribution. Les droits de ces options étaient acquis ou pouvaient être acquis en tranches annuelles égales à chacune des cinq dates d'anniversaire de l'attribution; en outre, ces options pouvaient être exercées au cours d'une période maximale de 10 ans à partir de la date d'attribution. Les droits de certaines de ces options pouvaient n'être acquis qu'à la suite d'un événement de liquidité (comme un premier appel public à l'épargne, un changement de contrôle ou le versement d'un dividende). Ce régime a été modifié avant la conclusion du PAPE, et toutes les catégories d'options sur achat d'actions comprises dans le régime d'options sur achat d'actions autorisé de la Société avant cette modification ont été annulées et remplacées par des options sur achat d'actions à droit de vote subalterne. De plus, après la modification du régime d'options sur achat d'actions autorisé et avant la clôture du PAPE, la Société a regroupé ses options sur achat d'actions en circulation à raison de 3,765 pour une.

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées et les principales hypothèses qui ont été utilisées pour calculer cette juste valeur pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014 :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	13,92 \$	10,51 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour établir les modèles de la juste valeur		
Cours par action	25,94 \$	21,56 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,98 %	1,53 %
Durée de vie attendue	6,25 ans	6,25 ans
Volatilité attendue	55,28 %	49,41 %
Dividende annuel par action attendu	0 %	0 %

La Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options attribuées, sauf qu'avant le PAPE, la Société utilisait aussi le modèle binomial d'évaluation des options pour évaluer la juste valeur des options basée sur des conditions de performance de marché. La volatilité attendue utilisée dans les modèles d'évaluation des options est calculée en fonction de la volatilité historique d'entités cotées similaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D' ACTIONS [SUITE]

Les variations du nombre d'options sur achat d'actions s'établissent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur achat d'actions à droit de vote subalterne		
Solde au 1^{er} février 2013	—	— \$
Échangées contre des options sur achat d'actions ordinaires de catégorie B	3 009 349	0,31
Incidence du regroupement d'options sur achat d'actions	(2 210 053)	0,86
Solde après le regroupement	799 296	1,17
Attribuées	1 111 500	21,59
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(30 917)	12,99
Exercées ^a	(32 504)	1,39
Solde au 31 janvier 2014	1 847 375	13,25
Attribuées	777 500	26,28
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(234 001)	20,37
Exercées ^b	(216 535)	2,42
Solde au 31 janvier 2015	2 174 339	18,23 \$
Options sur achat d'actions ordinaires de catégorie B		
Solde au 1^{er} février 2013	12 132 500	0,76
Attribuées	26 000	1,90
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(45 401)	0,04
Exercées ^{c, d}	(9 103 750)	0,02
Distribution	—	(0,56)
Échangées contre des options sur achat d'actions à droit de vote subalterne	(3 009 349)	(0,31)
Solde au 31 janvier 2014	—	— \$

a. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 29,11 \$.

b. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 27,54 \$.

c. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 17,81 \$.

d. Les droits relatifs à 4 851 216 options exercées ont été acquis en raison d'événements de liquidité.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours :

	31 janvier 2015			31 janvier 2014		
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie résiduelle (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice	Durée de vie résiduelle (années)
Actions à droit de vote subalterne – attributions avant le PAPE	534 364	1,34 \$	5,7	754 375	1,17 \$	6,5
Actions à droit de vote subalterne – attributions après le PAPE	1 639 975	23,73	8,8	1 093 000	21,59	9,3
Solde au 31 janvier	2 174 339	18,23 \$	8,0	1 847 375	13,25 \$	8,2

Le nombre d'options sur achat d'actions pouvant être exercées s'établit comme suit :

	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice	Nombre d'options	Prix d'exercice
Actions à droit de vote subalterne	570 809	9,11 \$	249 274	0,73 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D' ACTIONS [SUITE]

La charge au titre de la rémunération à base d'actions a été comptabilisée dans les frais généraux et administratifs et elle s'établissait comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Rémunération à base d'actions	5,8 \$	7,3 \$

Au 31 janvier 2015, le total du coût de rémunération non comptabilisé lié à des paiements à base d'actions pour lesquels les droits ne sont pas acquis s'établissait à 8,9 millions de dollars (7,0 millions de dollars au 31 janvier 2014).

18. BÉNÉFICE PAR ACTION

a) Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	70,2 \$	59,9 \$
Actions émises au début de l'exercice	118 159 067	101 824 770
Incidence de l'émission d'actions et de l'exercice d'options sur actions	133 391	10 880 118
Incidence du rachat et de l'annulation d'actions	—	(117 081)
Nombre moyen pondéré d'actions ^a	118 292 458	112 587 807
Bénéfice de base par action	0,59 \$	0,53 \$

a. En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014 a été calculé en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une qui a eu lieu le 29 mai 2013 (se reporter à la note 16).

b) Bénéfice dilué par action

Le bénéfice dilué par action s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	70,2 \$	59,9 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	118 292 458	112 587 807
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	621 333	818 399
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives ^a	118 913 791	113 406 206
Bénéfice par action – dilué	0,59 \$	0,53 \$

a. En vertu des IFRS, le nombre moyen pondéré d'actions dilutives pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014 a été calculé en tenant compte du regroupement des actions en circulation à raison de 3,765 pour une qui a eu lieu le 29 mai 2013 (se reporter à la note 16).

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence dilutive des options sur achat d'actions était fondée sur le cours de marché des actions calculé à l'interne avant le PAPE et sur le cours des actions à la Bourse de Toronto après le PAPE pour la période durant laquelle les options étaient en cours.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

19. REVENUS

Les revenus se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Produits toutes saisons	1 306,3 \$	1 204,9 \$
Produits saisonniers	1 288,9	1 136,2
Systèmes de propulsion	373,7	343,7
Pièces, accessoires et vêtements	512,4	460,5
Autres	43,4	48,8
Total	3 524,7 \$	3 194,1 \$

20. COÛT DES VENTES

Le coût des ventes comprend les coûts des stocks vendus, les frais généraux de production non attribués aux stocks, les coûts liés aux garanties et à la distribution, les coûts liés aux programmes de vente comportant l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, la réduction de valeur des stocks, la reprise des réductions de valeur des stocks ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles utilisées dans la fabrication et la distribution des produits.

21. AIDE GOUVERNEMENTALE

L'aide gouvernementale accordée à la Société, y compris les crédits d'impôt, s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Constatée en diminution des frais de recherche et de développement	16,1 \$	22,6 \$
Constatée en diminution des autres frais	2,4	1,2
	18,5 \$	23,8 \$
Constatée en diminution du coût des immobilisations corporelles	2,0 \$	4,1 \$

22. AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION

Les autres revenus d'exploitation se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Reprise de coûts de restructuration	(1,1) \$	(1,6) \$
Reprise d'une perte de valeur	—	(0,3)
Charge nette liée aux immobilisations corporelles endommagées	—	1,7
(Gain) reprise sur recouvrement d'assurance	1,4	(11,0)
Perte de change sur les éléments du fonds de roulement	20,8	22,5
Gain sur les contrats de change à terme	(23,6)	(17,4)
Autres	(1,6)	(0,7)
Total	(4,1) \$	(6,8) \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

22. AUTRES REVENUS D'EXPLOITATION [SUITE]

Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014, la Société a révisé son estimation liée aux coûts de cessation des activités liées aux bateaux sport, et des coûts de restructuration et une charge de perte de valeur enregistrés au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2013 ont fait l'objet d'une reprise dans le résultat net.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, la Société a comptabilisé un gain sur recouvrement d'assurance de 11,0 millions de dollars relativement au produit d'assurance estimé à recevoir pour les immobilisations corporelles endommagées au centre de recherche et développement de la Société à Valcourt, au Canada, durant l'exercice terminé le 31 janvier 2013. Au cours de la même période, la Société a comptabilisé une charge non récurrente de perte de valeur de 1,7 million de dollars relativement à la radiation de certaines immobilisations corporelles endommagées. De plus, la Société a engagé des coûts non récurrents de 3,5 millions de dollars relativement à cet événement. De ce montant, 3,3 millions de dollars ont été compensés par la compagnie d'assurance. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a révisé ses estimations par suite du paiement reçu au titre de l'assurance et un montant de 1,4 million de dollars sur le gain comptabilisé précédemment a fait l'objet d'une reprise dans le résultat net.

23. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Intérêts et amortissement des coûts de transaction sur la dette à long terme	44,7 \$	47,1 \$
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	5,1	5,9
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel (note 15)	7,6	9,2
Économies au titre des garanties financières	(0,3)	(1,0)
Désactualisation de provisions	0,9	1,0
Autres	1,3	2,3
Frais financiers	59,3	64,5
Produits financiers	(2,7)	(2,5)
Total	56,6 \$	62,0 \$



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

a) Charge d'impôt

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	34,2 \$	20,1 \$
Pour des exercices antérieurs	0,8	(0,1)
	35,0	20,0
Charge d'impôt différé		
Différences temporaires	2,3	25,1
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	(0,4)	0,7
Augmentation des avantages fiscaux non comptabilisés	17,5	11,6
	19,4	37,4
Charge d'impôt	54,4 \$	57,4 \$

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et de la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2015		31 janvier 2014	
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi	33,5 \$	26,9 %	31,5 \$	26,9 %
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :				
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(4,5)		(6,8)	
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	(0,4)		0,7	
Augmentation des avantages fiscaux non comptabilisés	17,5		11,6	
Différences permanentes ^a	16,8		23,7	
Ajustement à l'égard d'exercices antérieurs	(6,4)		(1,6)	
Autres	(2,1)		(1,7)	
Charge d'impôt	54,4 \$		57,4 \$	

a. Les différences permanentes découlent principalement de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains et, de plus, pour ce qui est de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, de l'évaluation à la juste valeur des actions ordinaires rachetables.

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014, le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,9 %. Le taux d'imposition prévu par la loi est le taux d'imposition combiné de Bombardier Produits Récréatifs inc. applicable dans les territoires où la Société exerce ses activités.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

b) Impôt différé

L'impôt différé reflète les incidences fiscales nettes des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs utilisés aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins de l'impôt. Les principaux composants des actifs (des passifs) d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Liées aux actifs et aux passifs courants		
Stocks	15,9 \$	11,0 \$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(2,4)	(2,3)
Fournisseurs et charges à payer	6,9	4,7
Provisions	35,6	27,9
Autres passifs financiers	13,8	12,1
Autres	(1,8)	0,1
	68,0	53,5
Liées aux actifs et aux passifs non courants		
Immobilisations corporelles	(29,0)	(26,5)
Immobilisations incorporelles	(43,6)	(41,1)
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(14,6)	(14,1)
Provisions	17,8	15,3
Dette à long terme	28,4	8,9
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	56,9	39,3
Autres passifs non courants	3,9	4,7
Autres	7,1	7,1
	26,9	(6,4)
Liées au report de pertes	28,9	30,6
Liées au report de frais de recherche et de développement	2,5	15,6
	126,3	93,3
Avantages fiscaux non comptabilisés	(29,5)	(11,6)
Total	96,8 \$	81,7 \$

Au 31 janvier 2015, la Société disposait d'un report d'attributs fiscaux pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur, composé de pertes autres qu'en capital et de frais inutilisés de recherche et de développement.

Au 31 janvier 2015, les pertes autres qu'en capital se chiffraient à 71,2 millions de dollars (76,9 millions de dollars au 31 janvier 2014), dont un montant de 70,6 millions de dollars (76,2 millions de dollars au 31 janvier 2014) pouvait servir à réduire le bénéfice imposable futur à l'échelle fédérale aux États-Unis et un montant de 0,6 million de dollars (0,7 million de dollars au 31 janvier 2014) pouvait servir à réduire le bénéfice imposable futur dans d'autres territoires. Les pertes autres qu'en capital de 71,2 millions de dollars expireront entre les exercices 2025 et 2033.

Les frais de recherche et de développement inutilisés qui se chiffraient à 16,1 millions de dollars et à 0,6 million de dollars au 31 janvier 2015, respectivement, pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur au Canada et au Québec (86,5 millions de dollars et 22,3 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2014).



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

24. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

b) Impôt différé [suite]

Les actifs d'impôt différé ont été entièrement comptabilisés relativement à tous ces éléments, à l'exception de la perte de change latente sur la facilité de crédit à terme, puisque les lois de l'impôt du Canada et du Québec exigeaient que ce type de pertes soit réalisé et compensé au moyen de gains en capital disponibles pour être déductibles. Au 31 janvier 2015, les pertes de change en capital latentes cumulatives sur la facilité de crédit à terme aux niveaux d'imposition du Canada et du Québec s'établissaient à 106,3 millions de dollars (43,0 millions de dollars au 31 janvier 2014).

De plus, l'impôt différé n'a pas été comptabilisé à l'égard des bénéfices non distribués des filiales à l'étranger, car soit l'impôt sur le résultat ne s'appliquerait pas à la distribution des bénéfices, ou la Société a déterminé que ces bénéfices seront réinvestis indéfiniment. Toutefois, les distributions sous forme de dividendes ou autres dans les pays où les bénéfices sont réinvestis indéfiniment pourraient être assujetties à l'impôt.

Au 31 janvier 2015, la Société avait des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 80,1 millions de dollars, dont un montant de 16,9 millions de dollars est remboursable et un montant de 63,2 millions de dollars peut servir à réduire l'impôt au cours de périodes futures (78,6 millions de dollars, 18,7 millions de dollars et 59,9 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2014). Des 63,2 millions de dollars, un montant de 58,8 millions de dollars (52,3 millions de dollars au 31 janvier 2014) peut servir à réduire l'impôt fédéral futur au Canada et un montant de 4,4 millions de dollars (7,6 millions de dollars au 31 janvier 2014) peut servir à réduire les impôts dans d'autres territoires. Les crédits d'impôt d'investissement au Canada expireront entre les exercices 2027 et 2035.

25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a conclu des transactions entre parties liées au cours des exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014 dont les principales sont décrites ci-dessous. Ces transactions ont été conclues dans des conditions de concurrence normale, sauf indication contraire.

a) Transactions avec les actionnaires principaux

La Société a conclu une convention de gestion relative à des services avec les actionnaires principaux en vertu de laquelle, jusqu'au PAPE, elle versait des honoraires de gestion annuels totalisant 2,25 millions de dollars américains, et remboursait certains coûts décaissés. Dans le cadre du PAPE, la convention de gestion relative à des services a été modifiée afin d'éliminer l'obligation de la Société de payer les honoraires de gestion annuels de 2,25 millions de dollars américains, avec prise d'effet le 29 mai 2013. Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014, la Société a engagé des honoraires de gestion de néant et de 1,2 million de dollars, respectivement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2014, Bain Capital et la CDPQ ont réalisé deux reclassements pour un total de 18,0 millions d'actions à droit de vote subalterne de la Société à un syndicat de preneurs fermes, et la Société a engagé des frais et des charges d'environ 0,9 million de dollars relativement à ces reclassements (se reporter à la note 16).

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

25. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES [SUITE]

b) Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société, c'est-à-dire les employés ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, sont considérés comme des parties liées à la Société. Les principaux dirigeants de la Société sont ses administrateurs et les hauts dirigeants.

La Société a engagé les charges suivantes au titre des avantages des principaux dirigeants :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Rémunération courante	9,5 \$	10,5 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,1	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	1,9	—
Rémunération à base d'actions	2,8	3,7
Total	15,3 \$	15,5 \$

c) Montant à payer à Bombardier Inc., une société liée au groupe Beaudier

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. un montant au titre de l'impôt sur le résultat représentant 22,1 millions de dollars au 31 janvier 2015 (21,6 millions de dollars au 31 janvier 2014). Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis.

26. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Lorsque les données utilisées en vertu de ces techniques d'évaluation sont seulement des données qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

a) Juste valeur [suite]

La juste valeur, le niveau de juste valeur, les techniques et données d'évaluation des placements à utilisation restreinte des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	Niveau de la juste valeur	Au 31 janvier 2015		Au 31 janvier 2014		Techniques et données d'évaluation
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Placements à utilisation restreinte (note 6)	Niveau 2	17,2 \$	17,2 \$	17,9 \$	17,9 \$	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie, selon un taux d'actualisation reflétant le taux courant du marché pour ce type de placement à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Instruments financiers dérivés						Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux de change à terme (à partir des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux des contrats à terme, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit pour les contreparties dans le cas de positions favorables ou le risque de crédit de la Société dans le cas des positions défavorables.
Contrats de change à terme						
Favorables (note 6)	Niveau 2	15,1 \$	15,1 \$	6,7 \$	6,7 \$	
(Défavorables) (note 13)	Niveau 2	(1,7)	(1,7)	(0,4)	(0,4)	
Swap de taux d'inflation (note 13)	Niveau 2	(2,5)	(2,5)	(2,0)	(2,0)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux d'inflation à terme (à partir des courbes de rendement observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux d'inflation des contrats, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.
Total des instruments financiers dérivés	Niveau 2	10,9 \$	10,9 \$	4,3 \$	4,3 \$	
Facilité à terme (note 14)	Niveau 1	(982,7) \$	(982,0) \$	(852,7) \$	(883,9) \$	Cours acheteur cotés sur un marché actif.
Emprunts à terme (note 14)	Niveau 2	(40,8)	(43,7)	(37,2)	(40,8)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie servant à l'évaluation sont ceux qui sont contractuellement exigibles, et ceux-ci sont actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

a) Juste valeur [suite]

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.

b) Risque de change

Le risque de change associé aux instruments financiers s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier comptabilisé fluctuent en raison des fluctuations des taux de change. Le risque de change associé aux instruments financiers découle d'instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

L'exposition de la Société au risque de change associé aux instruments financiers découle principalement des facilités de crédit, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et charges à payer, des instruments financiers dérivés et des retenues de garantie libellés en dollars américains et comptabilisés pour des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien.

Le tableau ci-dessous présente, pour les instruments financiers exposés au risque de change, l'incidence des fluctuations des taux de change sur le résultat net et les autres éléments du résultat global aux 31 janvier 2015 et 2014 :

	Au 31 janvier 2015			Au 31 janvier 2014		
	Pourcentage de la variation ^a	Incidence sur le résultat net	Incidence sur les autres éléments de résultat global	Pourcentage de la variation ^a	Incidence sur le résultat net	Incidence sur les autres éléments de résultat global
Augmentation (diminution)						
USD/CAD	10 %	(92,0) \$ ^b	— \$	10 %	(79,1) \$ ^b	— \$
Euro/CAD	5 %	(1,6) \$	— \$	13 %	(1,2) \$	— \$
Autres	5 %	(3,3) \$	(0,2) \$	5 %	(2,3) \$	2,5 \$

a. En fonction des variations qui pourraient exister aux dates de clôture.

b. Principalement attribuable à la dette à long terme libellée en dollars américains.

La Société a recours à des contrats de change pour gérer son risque de change découlant principalement des fournisseurs à payer et des autres passifs financiers libellés en dollars américains et pour couvrir l'exposition au risque de change à l'égard de transactions génératrices de revenus futurs libellées essentiellement en dollars australiens, ainsi qu'en couronnes suédoises et norvégiennes. De plus, la Société a recours à des contrats de change à court terme pour gérer sa situation de trésorerie quotidiennement.

Au 31 janvier 2015, la durée maximale durant laquelle la Société couvre son exposition aux variations de flux de trésorerie futurs liés aux projections de ventes est de 9 mois. Tous les contrats de change utilisés pour couvrir les ventes prévues hautement probables sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie. La Société ne négocie pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

b) Risque de change [suite]

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels en cours en vertu de contrats de change, ainsi que les taux de change contractuels moyens et les périodes de règlement de ces contrats :

Au 31 janvier 2015						
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel		Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^a
Contrats de change						
Moins de un an	AUD	CAD	0,9620	25,0	AUD	24,7 \$
	CAD	AUD	0,9763	1,0	AUD	1,0
	CAD	JPY	0,0108	35,0	JPY	0,4
	CAD	MXN	0,0848	46,1	MXN	3,9
	CAD	USD	1,1839	169,4	USD	215,4
	Euro	CAD	1,4325	26,5	euros	38,0
	Euro	CHF	0,9569	0,7	CHF	1,0
	Euro	NOK	0,1132	5,0	NOK	0,8
	Euro	SEK	0,1055	17,0	SEK	2,6
	NOK	Euro	0,1127	95,7	NOK	15,7
	NZD	CAD	0,9130	0,5	NZD	0,5
	SEK	Euro	0,1068	239,8	SEK	36,9
	USD	CAD	1,1441	5,6	USD	7,1

a. Les taux de change au 31 janvier 2015 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

Au 31 janvier 2014						
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel		Montant notionnel équivalent en dollars canadiens ^a
Contrats de change						
Moins de un an	AUD	CAD	0,9652	28,2	AUD	27,4 \$
	AUD	USD	0,8991	9,6	AUD	9,3
	CAD	Euro	1,5176	2,5	euros	3,8
	CAD	JPY	0,0109	6,0	JPY	0,1
	CAD	MXN	0,0838	13,2	MXN	1,1
	CAD	USD	1,0870	187,8	USD	208,8
	Euro	CAD	1,5141	7,1	euros	10,7
	Euro	NOK	0,1179	67,6	NOK	12,0
	Euro	SEK	0,1132	149,8	SEK	25,5
	JPY	CAD	0,0109	136,0	JPY	1,5
	NOK	Euro	0,1198	251,8	NOK	44,6
	SEK	Euro	0,1135	455,8	SEK	77,4
	USD	CAD	1,0496	1,9	USD	2,1

a. Les taux de change au 31 janvier 2014 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaies étrangères.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de l'exposition de la Société au risque d'être incapable de respecter ses obligations financières. La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation et en utilisant ses sources de financement pour assurer sa souplesse financière et atténuer le risque de liquidité (se reporter à la note 27).

Le tableau suivant résume les versements exigibles au titre de passifs financiers au 31 janvier 2015, selon la date d'échéance contractuelle :

	Moins de un an	1 an à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant total
Fournisseurs et charges à payer	678,4 \$	— \$	— \$	— \$	678,4 \$
Dette à long terme (incluant les intérêts)	46,3	111,2	1 062,5	5,7	1 225,7
Instruments financiers dérivés	1,7	—	—	2,5	4,2
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	69,9	6,7	2,4	23,4	102,4
Total	796,3 \$	117,9 \$	1 064,9 \$	31,6 \$	2 010,7 \$

d) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur les instruments financiers qui touchent principalement ses facilités de crédit. Une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base aux 31 janvier 2015 et 2014, respectivement, n'aurait pas d'incidence importante sur le résultat net et le résultat global pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014. Les pourcentages de variation des taux d'intérêt présentés ci-dessus sont fondés sur les variations qui pourraient exister aux dates des états consolidés de la situation financière et ont été appliqués aux instruments financiers de la Société assujettis aux variations des taux d'intérêt.

e) Risque de crédit

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers, en particulier les créances clients et les montants garantis en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en surveillant le crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

26. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

e) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant détaille les débiteurs pour lesquels la Société estime qu'elle est exposée au risque de crédit aux 31 janvier 2015 et 2014 :

	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Créances clients et autres débiteurs	306,8 \$	266,6 \$
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	(28,7)	(23,7)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	278,1 \$	242,9 \$
Créances non échues	268,9 \$	230,0 \$
Créances échues		
Moins de 60 jours	7,7	9,4
De 60 à 90 jours	0,7	0,8
Plus de 90 jours	3,5	4,9
Provision pour créances douteuses	(2,7)	(2,2)
Montant total de l'exposition au risque de crédit	278,1 \$	242,9 \$

Les parties liées aux instruments financiers dérivés et aux placements à utilisation restreinte sont toutes des institutions financières de première qualité qui, selon les attentes de la Société, devraient respecter leurs obligations en vertu de ces contrats. Au cours des dernières années, la Société n'a pas subi de perte importante découlant du risque de crédit associé à ses actifs financiers.

Comme il est décrit à la note 28 b), la Société a fourni des garanties financières à des sociétés de financement tierces dans l'éventualité où les concessionnaires seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu des ententes de financement conclues avec ces sociétés de financement.

27. GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société sert principalement aux dépenses d'investissement et au fonds de roulement. Selon le niveau actuel des activités, la direction estime que les fonds en banque, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit permettront à la Société de satisfaire ses besoins en matière de fonds de roulement, de dépenses d'investissement et de service de la dette, ainsi qu'à d'autres exigences en matière de financement.

Le capital de la Société se compose de sa dette à long terme et de ses capitaux propres. La Société a pour objectif de maintenir un niveau de capital approprié pour atteindre plusieurs objectifs, dont le maintien d'un ratio de levier financier acceptable, afin d'avoir accès à des sources de financement adéquates pour soutenir les activités courantes, poursuivre la stratégie de croissance interne et maintenir la souplesse financière.

L'objectif de la Société consiste à maintenir un ratio de levier financier de 3,5 ou moins, et elle a atteint, de façon continue, cet objectif au cours des deux derniers exercices.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

(Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

En plus des engagements et éventualités décrits ailleurs dans les présents états financiers consolidés, la Société est assujettie aux éléments suivants (les montants sont tous présentés sur une base non actualisée) :

a) Contrats de location simple

Au 31 janvier 2015, les engagements minimaux de la Société en vertu de contrats de location simple s'établissaient comme suit :

	Montant total
Moins de un an	24,4 \$
1 an à 3 ans	45,9
4 à 5 ans	35,0
Plus de 5 ans	102,0
Total	207,3 \$

La charge au titre des contrats de location simple de la Société était de 22,9 millions de dollars et de 16,5 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014, respectivement. Les principaux engagements futurs en vertu des contrats de location simple sont attribuables aux usines de fabrication de la Société situées en Finlande et au Mexique, ainsi qu'à ses entrepôts servant à la distribution de pièces, d'accessoires et de vêtements. La Société s'est engagée à louer ces immeubles pour des périodes allant jusqu'à l'année 2030.

b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs.

Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès de sociétés de financement externes se chiffrait à 1 245,1 millions de dollars et à 997,1 millions de dollars aux 31 janvier 2015 et 2014, respectivement. La répartition du solde exigible par pays et par devise locale entre les concessionnaires indépendants et les distributeurs de la Société avec des sociétés de financement externes s'établit comme suit :

	Monnaie	31 janvier 2015	31 janvier 2014
Solde exigible aux dates indiquées	CAD	1 245,1 \$	997,1 \$
États-Unis	USD	670,3	589,1
Canada	CAD	298,5	266,8
Europe	Euro	31,8	27,7
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	45,2	31,5
Amérique latine	USD	3,0	2,8

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs (suite)

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (31,8 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions de dollars américains (12,7 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation de reprendre possession de produits neufs inutilisés est limitée au montant le plus élevé entre 5,0 millions de dollars australiens (4,9 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement.

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 116,2 millions de dollars au 31 janvier 2015 (98,6 millions de dollars en Amérique du Nord, 12,7 millions de dollars en Europe et 4,9 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2015, la Société a comptabilisé un recouvrement lié aux unités reprises qui s'élevait à 0,3 million de dollars (1,0 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2014).

c) Garanties en vertu de diverses ententes

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des ententes qui prévoient l'indemnisation de tiers et qui sont courantes au sein du secteur, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui engagent la Société envers des conseillers et des consultants, des contrats d'externalisation, des contrats de location, des conventions de prise ferme et de placement pour compte, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de service. Ces ententes d'indemnisation pourraient obliger la Société à dédommager les autres parties des pertes subies par suite de violations de déclarations et de réglementation ou par suite de réclamations liées à des litiges ou de sanctions légales qui pourraient découler de la transaction.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable l'exposition maximale en raison des difficultés liées à l'évaluation du montant du passif qui découle de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux autres parties. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement important au titre de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables.

La Société est tenue d'indemniser les administrateurs et les dirigeants de la Société des pertes diverses qu'ils pourraient subir, entre autres tous les coûts liés au règlement de poursuites ou d'actions en justice résultant de leur association à la Société, sous réserve de certaines restrictions. La Société a souscrit une assurance responsabilité pour ses administrateurs et ses dirigeants afin d'atténuer les coûts liés à toute éventuelle poursuite ou action en justice future. La durée de l'indemnisation n'est pas définie de façon explicite, mais se limite à des actions entreprises durant la période où la partie indemnisée a agi à titre de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant de la Société. Il est impossible d'estimer de façon raisonnable le montant maximal de tout éventuel paiement futur.



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

d) Litiges

La Société a l'intention de défendre vigoureusement sa position dans tous les litiges dont elle fait l'objet. La direction estime que la Société a comptabilisé des provisions adéquates qui pourront couvrir les pertes éventuelles liées à des actions en justice en instance. En outre, la Société a souscrit une assurance responsabilité civile générale en prévision de réclamations relatives à des blessures ou à des dommages occasionnés par les produits de la Société. Cette assurance restreint les pertes éventuelles qui pourraient découler de réclamations juridiques liées à l'utilisation de ses produits.

Bien que l'issue des actions en instance au 31 janvier 2015 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie futurs de la Société.

29. INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société a déterminé qu'elle a exercé des activités dans un seul secteur opérationnel pour les exercices terminés les 31 janvier 2015 et 2014.

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	Revenus		Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	
	Exercices terminés les		Aux	
	31 janvier 2015	31 janvier 2014	31 janvier 2015	31 janvier 2014
États-Unis	1 647,2 \$	1 402,9 \$	147,6 \$	139,6 \$
Canada	732,5	676,6	469,1	432,0
Scandinavie	259,3	247,9	12,0	11,6
Europe de l'Ouest	270,0	243,6	17,9	20,1
Europe de l'Est	191,3	235,2	4,1	3,8
Asie-Pacifique	220,2	203,0	22,4	20,9
Amérique latine	185,4	166,9	118,3	95,9
Afrique	9,4	9,0	—	—
Autriche	9,4	9,0	132,0	127,3
	3 524,7 \$	3 194,1 \$	923,4 \$	851,2 \$